

SESSION 2012

---

AGRÉGATION  
CONCOURS INTERNE  
ET CAER

**Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

**COMPOSITION SUR LES DONNÉES SCIENTIFIQUES  
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Durée : 6 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Dans les recommandations concernant l'enseignement de l'EPS au collège et au lycée, les programmes précisent que « l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies ». En prenant en compte cet objectif, comment le professeur EPS intègre-t-il dans son enseignement la dimension « prise de risque, maîtrise du risque » ?

A partir des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques, vous justifierez vos choix et vous illustrerez vos propositions dans trois compétences propres à l'EPS.